



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIO

COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

2020-09-14

**Objet : Désignation d'un délégué du SYSEM auprès du CNAS (Centre National d'Action Sociale)**

L'an deux mille vingt, le trente Septembre, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 25 septembre 2020, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Michel GUERNEVE, président quittant, puis de M. Roland TABART, doyen et enfin de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Pascal BARRET, Christophe BROHAN, Mme Laetitia DUMAS, MM. Thierry EVENO, Régis FACCHINETTI, Samuel FERET, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ, Denis LE RALLE, Loïc LE TRIONNAIRE, Mme Armelle MANCHEC, MM. Alban MOQUET, François MOUSSET, Jean Pierre RIVOAL, Christian SEBILLE, Roland TABART, Gérard THEPAUT, Joël TRIBALIER.

Absents : Patrice LE PENHUIZIC.

Pouvoirs : Patrice LE PENHUIZIC a donné pouvoir à Pascal GUIBLIN.

Quorum : 12 (23 délégués)

Le quorum est atteint : 22 délégués présents.

Monsieur le président présente le rapport suivant :

Suite au renouvellement du comité syndical il est nécessaire de désigner un délégué représentant le syndicat au sein du collège des élus au CNAS selon les règles de désignation des délégués à des organismes extérieurs.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :**

**Par : Voix pour : 23**

**Abstentions : 0**

**voix contre : 0**

- de DESIGNER M. Pascal BARRET pour représenter le SYSEM auprès du CNAS au sein du collège des élus.

Fait le 30 septembre 2020  
Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard THÉPAUT

